

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation triennal 2018 - 2019 - 2020

Avis est donné de ce qui suit :

Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Rawdon devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018, 2019 et 2020 a été déposé à mon bureau situé au 3647, rue Queen, le 14 septembre 2017 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures régulières de bureau.

Conformément à l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le **1er mai 2018**;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie au **3184, 1ere Avenue, Rawdon**;
- Être déposée à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 163-2014 de la MRC et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Rawdon, ce 19 septembre 2017

(Signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray

**Directrice du Service du greffe
et secrétaire-trésorière adjointe**